MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS

SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS

Aux contribuables de la susdite Municipalité

MRC de Matawinie
Entreprenante de nature!

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET 2024 ET DU PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES D'IMMOBILISATIONS POUR 2024 - 2025 - 2026

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par le soussigné greffier-trésorier de la susdite Municipalité :

Que lors d'une séance extraordinaire du conseil de cette Municipalité, séance convoquée exclusivement pour l'étude du **budget** et du **programme triennal des dépenses d'immobilisations** et qui sera tenue le mercredi **13 décembre 2023 à 20 h**, au lieu ordinaire des délibérations, les membres de ce conseil :

- prendront en considération la **documentation des prévisions budgétaires** préparée pour la prochaine année financière ainsi que le **programme triennal des dépenses d'immobilisations** pour les années 2024, 2025 et 2026;

- adopteront, s'il y a lieu, le **budget** pour l'année 2024 et le **programme triennal des dépenses d'immobilisations** pour les années 2024, 2025 et 2026.

Donné à Saint-Félix-de-Valois, ce 4 e jour du mois de décembre deux mille vingt-trois.

Jeannoé Lamontagne
Directeur général/greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Félix-de-Valois, certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis public en affichant une copie à la mairie et sur le site Internet de la Municipalité de Saint-Félix-de-Valois, entre 13 h et 15 h, le cinquième jour du mois de décembre deux mille vingt-trois.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 4 e jour du mois de décembre deux mille vingt-trois.

Jeannoé Lamontagne
Directeur général/greffier-trésorier